

Saint-Martin-d'Hères, le lundi 7 décembre 2020

La Présidente du Conseil Académique de
l'Université Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil
Académique de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Académique (CAc) qui se tiendra le :

**Lundi 14 décembre 2020
De 15h à 17h30
Au moyen d'une visio-conférence**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil académique du 6 juillet 2020**
- 3. Avis sur la cohérence globale des qualifications des postes (campagne d'emplois 2021)**
- 4. Questions diverses**

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil Académique, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.



Caroline BERTONÈCHE
Présidente du Conseil Académique